

LA COLÈRE DE RACHIDA DATI

samedi, 12 janvier 2008 | par **Laurent Léger**

La colère de Rachida Dati. Si **Nicolas Sarkozy** a évoqué les questions de justice pendant sa fameuse conférence de presse de mardi, il n' a pas cité une fois le nom de sa ministre **Rachida Dati**. En revanche dans le staff de la garde des sceaux, on a remarqué que Sarkozy avait cité « *au moins 3 fois* » **Rama Yade** et qu'il a également cité **Fadela Amara**. Rachida Dati a donc été la seule ministre de la diversité à n'a pas avoir eu les honneurs du Président. Est-ce pour cela que, dépitée, elle a quitté avant la fin la fameuse conférence de presse ? Du jamais vu... Un malheur ne venant jamais seul, plusieurs hauts fonctionnaires de police confient en privé à quel point ils ne sont pas favorables à un transfert de Rachida de la place Vendôme à la place Beauvau. Certains des réfractaires ont l'oreille du président...

Après Cécilia, offensive Carla dans les librairies. Le tsunami qui s'abat sur les malheurs de Dame **Cécilia** et de son ex-mari n'a pas encore fini son oeuvre que déjà se profile une seconde vague, nommée cette foi-ci **Carla**. **Christine Richard**, journaliste, achève un livre autour de la belle italienne. On y lira les opinions de certains de ses ex, pas toujours aimables. Les éditions Privé, dirigé par **Michel Lafont**, mettront sous dix jours 40.000 exemplaires en place. La fine plume risque fort d'énervier la présidentielle oreille. Après les deux C, Carla et Cécilia, quelle héroïne va bien pouvoir occuper éditeurs et journalistes ?

Peep show judiciaire à Nancy (suite). En novembre dernier *Bakchich révélait* comment une avocate, figure éminente du barreau de Nancy, avait été surprise par un surveillant alors qu'elle dispensait une gâterie à son client lors d'un parloir au centre de détention d'Ecrouves. Affaire prise très au sérieux par les syndicats de la pénitentiaire, lesquels n'avaient guère donné de publicité à cette affaire contre l'assurance donnée par le cabinet du Garde des Sceaux **Rachida Dati** que des sanctions seraient prises. Trois mois plus tard, faute d'information sur les suites données à cette affaire, l'UFAP (Union fédérale autonome pénitentiaire) monte au créneau. Le syndicat s'étonne du « *deux poids deux mesures* » donné par la chancellerie pour sanctionner ce type de comportements. Et de révéler que, le 26 décembre 2007, une psychologue a été surprise avec un de ses patients en plein acte sexuel au quartier disciplinaire du centre de détention de Toul. Immédiatement sanctionnée, cette femme s'est vue interdire aussitôt l'accès aux établissements pénitentiaires. Ce qui n'est pas le cas de l'avocate, qui conserve toujours le droit de pénétrer en prison et d'y rencontrer ses clients.

Devedjian et le Cercle Concorde. Le journal *Marseille-l'Hebdo* et son enquêteur **Frédéric Guilledoux** ont démasqué le mystérieux Arménien cité dans les écoutes du **Cercle Concorde**, du nom de l'affaire, racontée dans le détail par *Bakchich*, dans laquelle Corses, membres du milieu marseillais et financier suisse jouent les vedettes judiciaires. Selon notre bon confrère, il s'agirait de **Patrick Devedjian**. Si l'avocat de **François Rouge**, le banquier du cercle, confirme cette version, il le doit peut-être à son imagination : le secrétaire général de l'UMP a en effet immédiatement démenti. À suivre.